

Le Socialiste

43e année - Rs 5.00 - No 108355 - JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Voir en pages 2 - 4
D'autres images de la visite du PM à Delhi

Le PM Ramgoolam termine sa visite d'Etat à Delhi



M. Cheikh Edris Mamodebaccus fête son 100e anniversaire



GESTION DES DÉCHETS
Le ministre de l'Environnement appelle à des pratiques responsables pour une Maurice durable

Page 5

Page 6

LIGUE DES CHAMPIONS

Gabriel Martinelli et Leandro Trossard sont entrés en jeu pour offrir à Arsenal une victoire 2-0



Page 8



Page 7

Hommage à Mahatma Gandhi et rencontre avec le vice président



Le Premier ministre, le Dr Navin Ramgoolam à son arrivée à New Delhi a été accueilli par le ministre d'État à la Défense. Il a ensuite rendu hommage à Mahatma Gandhi au Rajghat et s'est rendu au Sadaiv Atal pour rendre hommage à l'ancien Premier ministre Atal Bihari Vajpayee.



Le Socialiste

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah

Administration: 2ème étage, Cubic Court,
30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

E-mail: lapresselibreesocialiste@yahoo.fr

Website: Lesocialiste.info

Facebook: Lesocialiste.info

Le Dr Navin Ramgoolam à son arrivée à Delhi. Il a été accueilli par le ministre de la Défense indien, M. Sanjay Seth

La présidente Murmu : « Maurice une place particulière dans la politique indienne »



La présidente Droupadi Murmu a rencontré le mardi 16 septembre 2025 le Premier ministre mauricien Navinchandra Ramgoolam à New Delhi et a déclaré que la coopération bilatérale entre l'Inde et Maurice s'étendait désormais à de nouveaux domaines, notamment le secteur spatial et les technologies numériques.

En accueillant le PM Ramgoolam au Rashtrapati Bhavan, la présidente Murmu a déclaré que Maurice occupait une place particulière dans la politique indienne de « voisinage d'abord », la vision « MAHASAGAR » et notre engagement envers les pays du Sud.

La présidente s'est réjouie de constater que le partenariat et la coopération entre l'Inde et Maurice se développent régulièrement dans tous les domaines, selon un communiqué publié par son cabinet.

Elle a ajouté que cette croissance se reflète dans la récente élévation de la relation au rang de « partenariat stratégique

renforcé ».

La présidente a déclaré que l'Inde soutenait les priorités de développement du gouvernement mauricien et s'est dit confiant que le nouveau programme économique spécial saura répondre aux besoins du gouvernement et de la population mauricienne.

Mme Murmu a déclaré que les projets, notamment les hôpitaux, les routes, le développement portuaire, la défense et la surveillance conjointe, amélioreront les infrastructures et auront un impact positif sur la vie des citoyens dans les années à venir.

Elle a ajouté que la coopération bilatérale s'étend désormais à de nouveaux domaines, notamment les technologies numériques et le secteur spatial.

Lors de leur rencontre, les deux dirigeants ont convenu que les relations entre les deux pays étaient « uniques, ancrées dans notre histoire, notre langue, notre culture et nos valeurs communes », selon le communiqué.



La présidente s'est dit confiante que, grâce à la vaste expérience de leadership du Premier ministre Ramgoolam, les liens bilatéraux de longue date entre l'Inde et Maurice se renforceront davantage dans les années à venir.

Cette rencontre a conclu la visite d'État du Premier ministre Ramgoolam en Inde, du 9 au 16 septembre, au cours de laquelle il s'est rendu à Mumbai, Varanasi, Ayodhya et Tirupati, ajoute le communiqué.

Le Premier ministre Narendra Modi a accueilli son homologue mauricien Ramgoolam dans sa circonscription parlementaire de Varanasi la semaine dernière, témoignant de la richesse des liens culturels entre l'Inde et Maurice.

Par ailleurs, le PM Ramgoolam a également rencontré le vice-président C.P. Radhakrishnan, premier dignitaire étranger à lui rendre visite après son élection à ce poste plus tôt ce mois-ci. Il a rencontré M. Radhakrishnan à l'enclave du vice-président.

« Les discussions ont porté sur le renforcement des liens commerciaux, économiques et interpersonnels entre l'Inde et Maurice », a déclaré le cabinet du vice-président dans un message publié sur X.

M. Radhakrishnan a été élu vice-président le 9 septembre et a pris ses fonctions le 12 septembre.

Sonia et Rahul Gandhi rencontrent le Premier ministre Navinchandra Ramgoolam

Lors d'une rencontre qui souligne les liens culturels et historiques forts entre l'Inde et l'île Maurice, la présidente du Parti du Congrès, Sonia Gandhi, et le chef de l'opposition à la Lok Sabha, Rahul Gandhi, ont évoqué avec Navinchandra Ramgoolam, Premier ministre de la République de Maurice les relations entre les deux pays.

À cours de leur entretien, les deux dirigeants ont discuté de l'évolution des relations bilatérales et du renforcement du partenariat entre les deux pays. Rahul Gandhi a partagé ses impressions sur les réseaux sociaux à l'issue de cette rencontre : « Avec la présidente du Parti du Congrès, Sonia Gandhi, j'ai eu le plaisir de rencontrer S.E. Dr. Navinchandra Ramgoolam, Premier ministre de la République de Maurice. Nous avons évoqué l'amitié profonde et durable qui unit nos deux nations et nos deux peuples. »

Cette rencontre souligne l'engage-

ment de l'Inde à entretenir ses liens historiques et culturels avec l'île Maurice. Le Premier ministre Narendra Modi avait auparavant accueilli son homologue mauricien à Varanasi, un geste qui témoigne du riche patrimoine culturel commun des deux nations. La visite d'État de Ramgoolam en Inde, qui a débuté le 9 septembre, a notamment inclus des visites de pôles culturels et économiques clés tels que Mumbai, Varanasi, Ayodhya et Tirupati.

Les discussions ont porté sur le renforcement des relations bilatérales et des partenariats entre l'Inde et l'île Maurice.

Les dirigeants ont également mis l'accent sur les liens interpersonnels et la coopération intersectorielle, soulignant les liens culturels profonds entre les deux nations.

Ils ont également exploré les moyens d'approfondir le partenariat entre les deux pays, en s'appuyant sur leurs liens historiques et culturels.



Visite au Parlement indien



M. Cheikh Edris Mamodebaccus fête son 100e anniversaire

M. Cheikh Edris Mamodebaccus, affectueusement surnommé Imam Mamodebaccus, a fêté son 100e anniversaire la semaine dernière à la mairie de Quatre Bornes.

La célébration s'est déroulée en présence de plusieurs dignitaires, dont le ministre du Logement et des Terres, M. Shakeel Ahmed Yousuf Abdul Razack Mohamed ; le ministre de l'Agro-industrie, de la Sécurité alimentaire, de l'Économie bleue et de la Pêche, le Dr Arvin Boolell ; la whip en chef du gouvernement, Mme Marie Geneviève Stephanie Anquetil ; le vice-président de l'Assemblée nationale, M. Vedasingam Vasudevachariar Baloomoody ; et les députés Dr Farhad Ismaël Aumeer et Mohamed Ehsan Juman.

À cette occasion, le centenaire s'est vu remettre un chèque de 26 203 roupies, un multicuiseur numérique, un bouquet de fleurs, une médaille du centenaire et un certificat du ministère de l'Intégration sociale, de la Sécurité sociale et de la Solidarité nationale. Il a également reçu un téléphone mains libres de Mauritius Telecom, des cadeaux commémoratifs du Senior Citizens Council et un chèque de Rs 10 000 du Fonds national de solidarité.

Né le 12 septembre 1925 à l'Avenir Saint-Pierre, à Moka, M. Mamodebaccus a grandi dans une famille modeste, aîné d'une fratrie de deux enfants, élevé par son père, planleur, et sa mère. Son unique frère est décédé depuis.

Ce centenaire a étudié jusqu'au CM2 et s'est marié religieusement en 1953, puis a officialisé son union civile en 1971. Son épouse, aujourd'hui décédée, était femme au foyer. Il a consacré près de 60 ans comme imam de la mosquée Sunnee de Quatre Bornes, agissant comme guide spirituel au sein de la communauté. Le couple a eu neuf enfants, 19 petits-enfants et 24 arrière-petits-enfants.

Parmi ses plus beaux souvenirs, M. Mamodebaccus se souvient de la remise de la Médaille de l'Étoile et de la Clé de l'Océan Indien (M.S.K.) le 12 mars 2003 et de la célébration de son 55e anniversaire de mariage. Il apprécie les prières quotidiennes, la lecture du Coran et des repas simples comme des céréales, des soupes et des sucreries.

M. Mamodebaccus, malgré des difficultés de mobilité et d'audition, jouit d'une santé stable. Il attribue sa longévité à une foi profonde, à des prières quotidiennes, à un mode de vie actif et à une alimentation équilibrée.

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on the 15th day of September 2025, has been filed in the office of the Master and Registrar of the Supreme Court of Mauritius, situate at New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the Memorandum of Charges containing the clauses & conditions, pursuant and according to which shall take place before the Master's Court, the Sale by Licitation prosecuted at the request of 1.- Mrs Bibi Waïda Begum HOSSANEE, also called Bibi Waïda Begum GUNGADEEN, 2.- Heirs Bibi Nazmoon Nesson HOSSENEE, namely:- (i) Mamode Salim BOODHUN, (ii) Bibi Salima BOODHUN also called Bibi Salima BOYRAGEE, acting in her own personal name and as agent and proxy of Mamode Bahim BOODHUN, 3.- Heir of Beebee Taheroon HOSSENEE, namely:- Mohamad Iqbal MAHAMODALLY against Mrs Bibi Soorma HOSSENEE also called Bibi Soorma KOUSSA of a portion of land of the extent of **SIX ONE QUARTER PERCHES (A 06 1/4 PS), OR TWO HUNDRED AND SEVENTY TWO SQUARE METRES AND SIXTY FOUR HUNDREDTHS SQUARE METRE (272.64M2)**, PIN 1810170037, situate in the Moka, place called "Pailles" and bounded according to survey plan of Mr Irsaa NUCKCHADY, Sworn Land Surveyor, as follows:- On the first side, Impasse Madrassa on a length of twelve metres ninety eight centimetres (12.98m). On the second side, by Madrassa Road, a pavement and drain of one metre forty centimetres (1.40m) wide in between, on twenty metres forty eight centimetres (20.48m). On the third side, along a boundary wall, on a length of twelve metres ninety five centimetres (12.95m). On the fourth and last side, by a line broken into two, the first along the property of Mr Kalid Oozeer & Ors, on a length of four metres ninety five centimetres (4.95m) and the second along the property of Yousouf Oozeer on a length of sixteen metres and seventy five centimetres (16.75m). The whole morefully described in deed transcribed in TV 713/113. There exists on this portion of land a concrete building made up of follows:- 2 rooms, 1 dining room, 1 kitchen, a bathroom and a W.C. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said properties are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Dated at Port Louis, this 16th day of September 2025.

Me. M. I. DAUHOO
Of Cathedral Square, Lislet Geoffroy St, Port Louis.
Attorney in Charge of the sale.

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on the Thursday the 13th day of November 2025 at 1.30 p.m., shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court of Mauritius, situate at New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by Licitation prosecuted at the request of ARASEE KISTOO (Born VEERASOO), of Impasse des Bécumes, Elizabethville, Baie du Tombeau against (1) DAR-MARAJEN VEERASOO, and (2) JAGANADEN VEERASOO, both residing at 22 Royal Road, Baie du Tombeau, of the hereunder described immoveable property viz:- *Une portion de terrain de la contenance de 220.96m² situee au quartier des Pamplemousses lieu dit Baie du Tombeau et bornee d'apres un rapport dresse par Mons. Robert Foiret, ancien arpenteur jure en date du 05/07/1996 enregistre au reg LS 32/8775 comme suit:- Du premier cote part la Rue Publique de Baie du Tombeau des reserves de 2m50 de large sur 11m88; Du second cote par le surplus du terrain sur 18m60; Du troisieme cote encore par le surplus du terrain sur 11m88; Du quatrieme cote par jia Young Ching sur 18m60; There exist on the said plot of land a concrete building comprising of a ground floor, and a first floor. The ground floor is composed of a commercial part and a residential part. Together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation and the whole morefully described in the title deed registered and transcribed in TV 3582/29, in affidavits of succession transcribed in TV 202008/001702 and in the title deed registered and transcribed in TV 202407/000157 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said properties are warned that they do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right. Under all legal reservations.*

Dated at Port Louis, this 15th day of September 2025.

Me. S. S. MURDAY
Of suite 306, 2nd floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on Thursday the 20th day of November 2025 at 1.30 P.M. of the clock, shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court of Mauritius, situate at New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by Licitation prosecuted at the request of Mr. Muhammad Shehzad BAUKUR against Muhammad Yaasiin BAUKUR of *Une portion de terrain de la contenance de DEUX CENT ONZE METRES CARRÉS ET QUATRE VINGT DIX CENTIEMES (211.90M2)*, étant le lot No. 3, située au quartier de Port Louis, lieu dit Faubourg de L'Est, 52 Rue Paul et Virginie et borneée d'apres un rapport de Mons. Ahmad A Khadaroo Arpenteur Jureé, en date du 30/10/2022, enregistré au Reg LS 99/99106625, comme suit:- Vers le Nord-Est, par un terrain appartenant à Mons. Talibodeen Subdar, sur vingt neuf mètres et Vingt six centimètres (29.26m). Vers le Sud-Est, par un terrain appartenant à Mons. Muhamad Reeaz Torabally, sur treize mètres (13m); Vers le Sud-Ouest, par un terrain appartenant à Mons. Abeddeen Boyrun, sur quatorze mètres et soixante trois centimètres (14.63m); Et vers le Nord-Ouest, partie par un terrain appartenant à Mons. Abeddeen Bhojrun, et en partie par un terrain appartenant à Mons. Azim Bhojrun, sur une longueur totale de onze mètres et quarante huit centimètres (11.48m), encore par le terrain appartenant à Mons. Azim Bhojrun sur quatorze mètres et soixante trois centimètres (14.63m) et partie par la Rue Paul et Virginie , sur un metre et cinquante deux centimètres (1.52m). Le tout amplement decrit au titre transcript au Vol. 2658/57. There exists on this portion of land a concrete building made up of four rooms, a living/dining room, a kitchen, a bathroom and a water closet.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said properties are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations

Dated at Port Louis, this 12th day of September 2025.

Me. B. RAMPOORTAB
Of BVR House, Green Court Chambers, No. 4 Lislet Geoffroy St, Port Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

NOTICE UNDER SECTION 62(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that Anahita Estates Limited (File No. 52344) intends to propose to its shareholder a Special Resolution to reduce its stated capital from MUR 839,871,291 to MUR 167,767,172.

Dated this 11 September 2025.

By Order of the Board.

CIEL Corporate Services Ltd
Company Secretary

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on the 15th day of September 2025, has been filed in the office of the Master and Registrar of the Supreme Court of Mauritius, situate at New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the Memorandum of Charges containing the clauses & conditions, pursuant and according to which shall take place before the Master's Court, the Sale by Licitation prosecuted at the request of Mrs Bibi Fareeda SOOBRATTY, the widow of late Mamode Farook COODEEGADOO and 2.- Mrs Bibi Afroze SOOBRATTY, the lawful wife of Jamaloodeen KURUMDIN against 1.- Mrs Bibi Nazleen SOOBRATTY, the lawful wife of Rashid GOODAR, 2.- Mr Sukuthally SOOBRATTY, 3.- Bhye Sameer SOOBRATTY, 4.- Mr Sataad SOOBRATTY, 5.- Bibi Samina SOOBRATTY of: Une portion de terrain de la contenance de CINQUANTE TOISES (50 Ts), soit CENT QUATRE VINGT NEUF METRES CARRÉS ET QUATRE VINGT QUATORZE CENTIEMES DE METRE CARRÉ (189.94m²), située au quartier des Pamplemousses, lieu dit Terre Rouge, et borneée d'apres un proces verbal en date du 13/02/1989, Reg LS 26 No. 3277, comme suit:- Du premier coté, par un chemin commun de dix huit pieds, soit cinq mètres quarante neuf centimètres de large, sur seize mètres quarante six centimètres (16.46m). Du second coté, par le lot No. 129, sur onze mètres quarante trois centimètres (11.43m). Du troisième coté, par le terrain de Mons. Ahmad Goolam Cader, sur seize mètres quarante six centimètres (16.46m). Et du quatrième coté, par le terrain de Mons. Ahmed Goolam Cader, sur onze mètres quarante trois centimètres (11.43m). The whole morefully described in deed transcribed in TV 1924/95. There exists on this portion of land a concrete building made up of 2 bedrooms, a godon, 1 living room together with toilet and bathroom.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said properties are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Dated at Port Louis, this 16th day of September 2025.

Me. M. I. DAUHOO
Of Cathedral Square, Lislet Geoffroy St, Port Louis.
Attorney in Charge of the sale.

Gestion des déchets

Le ministre de l'Environnement appelle à des pratiques responsables pour une Maurice durable

« Maurice doit rompre avec la culture du gaspillage et adopter des comportements responsables si elle veut préserver la santé de sa population et l'avenir de ses enfants », a déclaré hier matin le ministre de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du Changement climatique, M. Rajesh Anand Bhagwan.

Il s'exprimait à l'ouverture d'un atelier de deux jours sur le thème « Changement de comportement vers le tri à la source des déchets », organisé par le ministère de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du Changement climatique en collaboration avec l'Agence française de développement (AFD), aux Docks de Port-Louis.

Le ministre des Collectivités locales, M. Ranjiv Woochit ; la ministre déléguée du ministère de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du Changement climatique, Mme Joanna Marie Bérenger ; le ministre délégué aux Collectivités locales, M. Mohammad Fawzi Allymun ; l'ambassadeur de France à Maurice, M. Frédéric Bontems ; et d'autres personnalités étaient présents à la cérémonie d'ouverture.

Dans son discours, le ministre Bhagwan a souligné que Maurice produit plus d'un demi-million de tonnes de déchets solides par an, dont seulement 4 à 5 % sont recyclés. Il a averti que sans changement des habitudes, la saturation de la décharge de Mare Chicose aurait de lourdes conséquences pour le gouvernement, les collectivités locales, les entreprises et les ménages.

M. Bhagwan a affirmé qu'aucune technologie ni aucun investissement ne pourrait réussir sans un changement de comportement individuel et collectif. Il a donc exhorté les citoyens, les organisations non gouvernementales, les autorités locales et le secteur privé à adopter des pratiques responsables en séparant les déchets organiques, recyclables et résiduels à la maison, à l'école, au travail et dans les hôtels.

M. Bhagwan a souligné l'importance de la réutilisation, du compostage et du recyclage, qui soutiennent également

les petites et moyennes entreprises dans l'économie circulaire. Il a salué le partenariat de Maurice avec l'AFD, qui a contribué à une nouvelle stratégie nationale de gestion des déchets axée sur le compostage, le recyclage et, à terme, la valorisation énergétique.

De son côté, le ministre Woochit a souligné le rôle essentiel des autorités locales dans la supervision de la gestion des déchets, la modernisation des systèmes de collecte et de tri, ainsi que la sensibilisation du public. Il a annoncé la mise en service de deux nouveaux centres de gestion des déchets, l'un à l'Est et l'autre à l'Ouest, d'ici 2027, ainsi que d'unités régionales de compostage. « Ces installations devraient permettre de détourner 210 000 tonnes de déchets des décharges chaque année, tout en créant des opportunités économiques locales grâce au recyclage et à la valorisation des ressources », a-t-il déclaré.

Mme Bérenger, quant à elle, a souligné que la gestion des déchets demeure un enjeu crucial pour les petits États insulaires en développement comme Maurice, où les terres sont rares et où chaque mètre carré compte. Selon elle, transformer les déchets en ressources permet non seulement de préserver les écosystèmes naturels tels que les lagons, les rivières et les sols, mais aussi de favoriser la création d'emplois dans le secteur du recyclage. Le ministre délégué a par ailleurs rappelé que la protection de l'environnement est une responsabilité partagée et que les citoyens doivent agir dès aujourd'hui pour garantir un héritage plus propre et plus sain aux générations futures.

L'Ambassadeur Bontems a quant à lui évoqué la stratégie à long terme du pays visant à améliorer la gestion des déchets et à promouvoir une économie circulaire, notamment l'objectif de détourner 40 % des déchets solides des décharges. Il a réaffirmé l'engagement de la France à soutenir Maurice dans cet effort en partageant son expérience et ses conseils pour contribuer au développement de solutions adaptées aux conditions locales.

SALE BY LICITATION

NOTICE is hereby given that on THURSDAY the 6TH day of November, 2025, at 13.30 hrs. shall take place before the Honourable Master and Registrar of the above Court, the Sale by Licitation, prosecuted at the requests of Marc France Eddy Balancy and Luc René Hedley Balancy against **Jacques Cyril Hervé Balancy**, in relation to a residential portion of land of the extent of 100 toises, bearing Parcel Identification Number (PIN) 1713030044, situate at Beau Bassin, in the District of Plaines Wilhems, the whole more fully described in a deed duly transcribed in Volume 2020 No. 57 and bounded as follows: " Au Nord, par Goolamsen et Adeley Quirin, sur une longueur de quarante pieds et huit pouces ou treize mètres vingt et un centimètres; à L'Est par les héritiers Gouipple, sur une longueur de quatre vingt huit pieds six pouces ou vingt huit mètres soixante quatorze centimètres, cette limite forme avec la précédente un angle de quatre vingt dix degrés; Au Sud, par un chemin sur une longueur de quatre pieds et huit pouces ou treize mètres vingt et un centimètres; enfin à l'Ouest, par M.M. Agathe et Goolamsen sur une longueur de quatre vingt huit pieds et six pouces ou vingt huit mètres soixante quatorze centimètres " together with all that may depend or form part thereof, without any exception or reserve, the as whole more fully described in the title deed(s) dated the 16th of March 1990, 23rd of March 1990 and 30th of March 1990 and registered and transcribed on the 5th of April 1990 in Volume 2020 No.57, on which exists a concrete building consisting of a duplex with a ground and a first floor erected thereon.

TAKE NOTICE that in terms of Article 813-13 of the Civil Code any Co-owner (indivisaire) of the said immovable property can substitute himself or herself, to the purchaser or purchasers within **ONE MONTH** from the date of adjudication, by a declaration made at the Registry of the above Court.

ANY party/ies claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations
Dated at Port-Louis, this 16th day of September, 2025
D.Luchmun
Of 2nd floor, Fair fax House, Mgr Gonin street, Port-Louis
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on Thursday the 06th day of November 2025 at 1.30 P.M. of the clock, shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court of Mauritius, situate at New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LICITATION**, of the hereunderdescribed immoveable property viz:- **DESCRIPTION OF PROPERTY**:- " A portion of land of the extent of 332.20 m² situate in the District of Plaines Wilhems, place called Beau Bassin and which is bounded as follows - "Du premier coté, par les lots numéro 4 et 5, sur une longueur totale mesurant treize mètres et soixante douze centimètres (13.72m); Du deuxième coté, par le lot numéro 2, sur vingt deux mètres et trente cintimètres (22.30m), du troisième coté, par les réserves d'une ancienne ligne de chemin de fer, sur quatorze mètres et quarante huit centimètres (14.48m), du quatrième coté, par l Toorawa ou ayants droit et partie par la Rue de Mascarenhas, une réserve de quatre vingt dix centimètres (0.90m) entre, sur une longueur totale mesurant trente mètres (30.00m); " together with one storeyed concrete residential building in cement blocks under slab erected on the aforesaid portion of land, (composed of a ground and first floor), as morefully described in title deed transcribed in TV 3331/34 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. The said sale is prosecuted at the request of Jacques Sylvio Alain AREQUION, of No. 42 Sir Celicourt Antelme Street, Stanley, Rose Hill, hereacting in his own personal name and as agent and proxy of (i) Marie Sophie Jessica JULIE and (ii) John Jeffey Judson JULIE against (1) Jean Bernard Renaud AREQUION, of No 16B, Jose de Mascarenhas Street, Beau Bassin and (2) The Curator of Vacant Estates vested with the property and rights of Jean Julio Joel JULIE, of 1st Floor Renganaden Seenevassen Building, Port Louis.

Any parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis this 15th day of September 2025.
Me. Afzal AGOWAN
of Bahemia Building, No. 56 Sir William Newton St, Port Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE.

NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE

Take notice that I SEVEN SEVEN CO LTD will apply to the District Council of GRAND PORT for a Building and Land Use Permit for a Proposed:

1. EXTENSIVE ALTERATION AND CONVERSION OF AN EXISTING WAREHOUSE INTO SUPERMARKET
2. CONVERSION OF AN EXISTING SUPERMARKET INTO WAREHOUSE/STORE.

at A9 SAVANNE ROAD, NOUVELLE FRANCE

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge in writing to the above- named Council within 15 days from the date of this publication.

Date: 17.09.2025

IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS (Bankruptcy Division)

In the matter of: -

The Insolvency Act

And In the matter of:

HYVEC PARTNERS LTD
having its registered office at Lot 22, Bank Street, Hyvec House, Ebene City.

Petitioner

v/s

DHYANAVARTAM LTD (Administrator Appointed),
Service to be effected on the Administrator Mr. Sin C. Li, at
Level 2, Tribeca Central, Trianon.

Respondent

NOTICE is hereby given that a petition for the Compulsory Winding-Up of the above-named Company by the above Court was lodged on the 18/04/2025 to the said Court by the undersigned Attorney, by electronic filing under the Court (Electronic filing of Documents) Rules 2012. And that the said petition is registered as Cause Number SC/COM/PET/000285/2025 and was made returnable on 05/05/2025 and has now been extended in virtue of an Order, issued by the Honourable Judge and the Returnable date is now scheduled to Friday the 26th day of September 2025, for the abovenamed Respondent to give its stand through the Electronic Filing System and any creditor or contributory of the said Company, desirous to support or oppose the making of an order of the petition, by making the necessary appearance by electronic filing either through a Solicitor or in person at the Public Service Bureau located at the Commercial Division of the Supreme Court Building at Corner Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, a copy of the petition will be furnished to any creditor or contributory of the said Company requiring the same by the undersigned, on payment of the regulated charge of the same or may be obtained on the electronic filing system.

Under all legal reservations,

Dated at Port Louis, this 15th day of September 2025.

Miss Aïcha MONSOOR

of A1, Ground Floor, Hennessy Tower, Pope Hennessy Street, Port Louis.

Attorney for the Petitioner instructing Me. Imtiaz MAMOOJEE of Counsel

NOTICE UNDER SECTION 62(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

C-CARE (MAURITIUS) LTD

REDUCTION IN STATED CAPITAL

Notice is hereby given that the Board of Directors of **C-Care (Mauritius) Ltd** ("CCML" or the "Company") has resolved to reduce the stated capital of the Company from MUR 289,801,318 to MUR 268,819,703.

The proposed reduction in stated capital was approved by the ordinary shareholders of CCML at a special meeting held on 24 July 2025 (the "Special Meeting"). The Special Meeting was convened following an order dated 19 June 2025 and received from the Supreme Court of Mauritius (the "Court"), as part of the scheme of arrangement, which has been sanctioned by the Court on 1 September 2025 and filed with the Registrar of Companies on 4 September 2025.

Dated this: 17 September 2025.

By Order of the Board.
CIEL Corporate Services Ltd
Company Secretary

LIGUE DES CHAMPIONS

REAL MADRID 2 MARSEILLE 1

Marseille subit la loi du Real Madrid avec un doublé de Mbappé sur penalty

Pour son retour en Ligue des champions, l'Olympique de Marseille a chuté sur la pelouse du Real Madrid (2-1) ce mardi lors de la première journée de cette C1 2025-2026. Alors que le Real a fini à dix après l'expulsion de Dani Carvajal à la 72e et malgré un grand Gerónimo Rulli, les Olympiens ont subi la loi des Merengue, qui ont pu compter sur deux penalties de Kylian Mbappé pour renverser l'OM.

Pour l'Olympique de Marseille, c'est un retour au goût amer. Alors que les hommes de Roberto De Zerbi retrouvaient la liesse des soirées de Ligue des champions, ils sont tombés, valeureux, face à une équipe du Real Madrid flamboyante, réduite à dix, puis finalement bien payée (2-1). Alors que les Marseillais avaient ouvert le score par Timothy Weah, certes contre le cours du jeu, Kylian Mbappé a calmé tout le monde en transformant deux penalties pour égaliser et offrir le succès à son équipe. L'OM se consolera en se disant que la seconde période a été bien plus cohérente.

L'OM est passé par absolument toutes les émotions, à Bernabeu, pour son premier match de Ligue des champions depuis bien trop longtemps. Les Phocéens ont d'abord été tout heureux de rentrer au vestiaire avec un score de parité, tant la première période a parfois ressemblé à un cauchemar, matérialisé par les dix arrêts de Geronimo Rulli, notamment face à Rodrygo (8e), Kylian Mbappé (10e), Aurélien Tchouaméni (33e) ou encore Franco Mastantuono (45e+3). Marseille, trop hésitant à la relance et imprécis dans ses choix, a parfois pris le bouillon, et s'est retrouvé miraculé.

Weah, dont acte

Heureux, aussi, d'avoir le droit d'y croire après l'ouverture du score signée Timothy



Weah, consécutrice à une récupération haute de Mason Greenwood sur Arda Güler (0-1, 22e). Au supplice derrière, l'OM a paradoxalement montré de belles choses devant, en se montrant dangereux sur ses quelques incursions dans la moitié de terrain adverse. Pierre-Emerick Aubameyang, d'ailleurs, pourra regretter son face-à-face manqué avec Thibaut Courtois (39e). Dix minutes auparavant, Mbappé avait égalisé avec un penalty concédé par Geoffrey Kondogbia sur Rodrygo (1-1, 29e). Nouvelle émotion : la frustration.

Au retour des vestiaires, on s'attendait à

un bis repetita. Mais non. Le Real Madrid est nettement descendu d'un cran, à moins que ce soit l'OM qui soit monté en puissance, après avoir pris la mesure des enjeux d'une telle rencontre. Le club phocéen a même reçu un petit coup de pouce du destin quand Dani Carvajal s'est rendu coupable d'un coup de tête sur Rulli, synonyme d'expulsion (72e). À onze contre dix, il y avait la place pour aller chercher une victoire inespérée. Mais le Real reste le Real, surtout en Ligue des champions.

Ainsi, les hommes de Xabi Alonso ont bénéficié d'un deuxième penalty après une

main au sol de Facundo Medina, qui venait de tacler devant Vinicius. Sévère mais légitime, avec pour conséquence un doublé pour Mbappé, même si Rulli a effleuré son tir (2-1, 81e). Les supporters marseillais pourront pester sur l'arbitrage, puisqu'une main madrilène litigieuse a peut-être été oubliée sur une reprise de Kondogbia (32e). Elle aurait pu valoir un penalty. Au regard du nombre de situations franches, les Merengue méritent leur succès, mais Marseille a touché le rêve de si près alors qu'on l'imaginait plus loin.

TOTTENHAM 1**VILLARREAL 0****Tottenham tout petit vainqueur face à Villarreal**

À chaque soirée de C1 sa rencontre « vilain petit canard ». Ce mardi soir, la palme est attribuée à ce triste Tottenham-Villarreal. Enfin, triste en comparaison avec le reste.

La rencontre n'aurait pas pu plus mal commencer pour les nouveaux partenaires de Georges Mikautadze, titularisé sur le front de l'attaque espagnole aux côtés d'Ayoze Pérez. Sur un centre de Lucas Bergvall venu de la droite, le gardien Luiz Junior manque totalement sa prise de balle et envoie le ballon dans ses propres filets, alors que Richarlison se jetait déjà pour la propulser au fond du but de Villarreal.

Deuxième mi-temps ? Passez votre chemin

Et puis ? Hormis deux recours à la VAR pour des penalties finalement non accordés à Tottenham, rien. Les Spurs temporisent, tandis que les Espagnols ne semblent pas suffisamment armés pour réagir, à l'image de cette frappe mal ajustée de Tajon Buchanan. La deuxième mi-temps est du même tonneau. Aucune frappe cadrée côté espagnol, une seule côté anglais, et l'entrée pour le dernier quart d'heure de Randal Kolo Muani à la place de Richarlison n'a rien changé, mis à part que le Français a enfin joué avec son nouveau club.

Cela dit, on a la preuve qu'il se serait davantage éclaté s'il était resté à la Juve.



Ligue des Champions

Gabriel Martinelli et Leandro Trossard sont entrés en jeu pour offrir à Arsenal une victoire 2-0

Gabriel Martinelli et Leandro Trossard sont entrés en jeu pour offrir à Arsenal une victoire 2-0 en Ligue des champions face à l'Athletic Club à Bilbao.

L'équipe de Mikel Arteta a peiné à se créer des occasions franches pendant une grande partie de la rencontre, mais après le départ des recrues estivales Viktor Gyokeres et Eberechi Eze, Martinelli a récupéré un ballon par-dessus la défense de Trossard à la 72e minute pour marquer le but décisif 36 secondes après son entrée en jeu.

Martinelli a ensuite rendu la pareille à Trossard peu après pour sceller la victoire, la frappe déviée du Belge laissant le gardien Unai Simon impuissant face à la défense adverse. Dans un match âprement disputé, l'attaque des remplaçants d'Arsenal a fait la différence.

« J'ai regardé le banc, je l'ai regardé [Martinelli], et dans ses yeux, j'ai vu qu'il était prêt, Leo aussi », a déclaré Arteta après le match. « J'étais sûr qu'il [Martinelli] réagirait comme ça.

« C'est le moment qui, je l'espère, va lui redonner confiance pour jouer, car c'est un joueur exceptionnel, et je suis tellement heureux qu'il ait décidé du match avec ses deux actions. »

Les Gunners, battus en demi-finale de la compétition la saison dernière par le futur vainqueur, le Paris Saint-Germain, ont fait preuve d'une défense solide face à une équipe de l'Athletic qui retrouvait la Ligue des champions pour la première fois en 11 saisons.

L'équipe basque a été combative tout au long du match, mais Arsenal, qui a accueilli Declan Rice de retour dans le onze de départ, a surmonté l'atmosphère intimidante à San Mames pour s'assurer les trois points et un début de campagne européen parfait.

Martinelli a raison.

Eze a eu de belles passes sur l'aile gauche, mais il serait sans doute plus heureux dans un rôle plus central où il pourrait être plus impliqué. L'ancien favori de Crystal Palace ne possède pas la vitesse fulgurante nécessaire pour perturber l'adversaire derrière.

Gyokeres, quant à lui, a multiplié les courses, mais s'est contenté de demi-occasions jusqu'à ce que Martinelli ne change la donne. La vitesse du Brésilien était trop forte pour une défense de l'Athletic fatiguée, tandis que Trossard apportait une technique qui lui manquait.

Eze ou Martinelli, Gyokeres ou Trossard, ce sont des



joueurs qui représentent des menaces très différentes et Arteta estimera avoir désormais la profondeur d'effectif nécessaire pour tester ses adversaires de différentes manières. Il quittera son Pays basque natal avec un regain d'énergie avant la réception de Manchester City.

Arteta : Les finisseurs sont plus importants que les titulaires

Les buteurs ont eu un impact décisif sur la victoire. Ils seront parfois plus importants que les titulaires cette saison. La qualité de ces minutes déterminera la qualité de notre saison, c'est certain.

Je dois prendre des décisions, et je dois les prendre pour augmenter mes chances de gagner des matchs, et ils savent que c'est la seule raison pour laquelle je prends certaines décisions. Parfois j'ai raison, parfois je me trompe.

Interrogé sur Martinelli, il a ajouté : « Je sais à quel point ces joueurs veulent disputer cette compétition et ce que

cela représente pour eux. Chaque fois que vous annoncez la composition, vous en décevez beaucoup.

Ils connaissent mes sentiments à leur égard, donc ils savent que lorsque je dois laisser un joueur sur le banc ou hors de l'équipe, cela me fait mal.

Mais pour vivre cette expérience, j'ai regardé le banc, je l'ai regardé [Martinelli], et dans ses yeux, j'ai vu qu'il était prêt, Leo aussi.

J'étais sûr qu'il [Martinelli] réagirait comme ça. Il a une telle mentalité. C'est un joueur qui a toujours envie d'apprendre et il a fait ses preuves. Il est très exigeant avec lui-même.

Et c'est ce moment qui, je l'espère, va lui redonner confiance, car c'est un joueur exceptionnel, et je suis ravi qu'il ait décidé du match avec ses deux actions.

JUVENTUS 4 DORTMUND 4

Menée de deux buts à la 90e, la Juventus arrache le nul au terme d'un match de folie contre le Borussia Dortmund

Au terme d'une seconde période complètement dingue, avec huit buts inscrits, la Juventus Turin et le Borussia Dortmund se sont quittés sur un match nul (4-4), pour le compte de la première journée de la phase de Ligue de la Ligue des champions, mardi soir.

Ce duel 100 % croate sur le banc, - Igor Tudor, l'ancien entraîneur de l'OM (2022-2023), sur celui de la Juve ; Niko Kovac, l'ancien de l'AS Monaco (2020-2022), sur celui du Borussia - n'a pas offert de vainqueur, ce mardi soir, à l'Allianz Stadium de Turin (4-4). Mais il a rappelé qu'il ne faut jamais renoncer à voir du spectacle dans un match de football. Surtout pas, quand il s'agit d'une rencontre de Ligue des champions.

Ce choc italo-allemand a en effet tout d'abord accouché d'une première période bien tristounette de la part des deux équipes. La seule éclaircie est venue d'une frappe enroulée du droit de Khephren Thuram, sortie de sa lucarne droite par Gregor Kobel (4e). Au Borussia, la possession (59 %) ; à la Juve, les meilleures occasions (Loïs Openda, 22e, 39e ; Jonathan David, 31e ; et Bremer, 25e).

La seconde période s'est révélée d'un tout autre niveau, rendant ce match, enfin, très spectaculaire. Complètement dingue, même. Un but de Karim Adeyemi, servi par Serhou Guirassy, est venu récompenser un retour des vestiaires réussi de la part de l'actuel dauphin de la Bundesliga (52e). Le Borussia a toutefois eu le tort de ne pas vite doubler la mise (51e, poteau de Maximilian Beier ; duel de Guirassy perdu face à Di Gregorio, 57e). Il a également eu le tort de penser un peu trop hâtivement avoir match gagné, quand Ramy Bensebaini a inscrit un quatrième but sur penalty (86e).

Le Borussia menait alors 4-2. Mais après s'être déjà laissé rejoindre au score à deux reprises, dont une sur un magnifique but de Kenan Yıldız (1-1, 63e), il a encore lâché le gain de ce match une troisième fois.

Auteur d'une rentrée fracassante, Dusan Vlahovic a, après avoir signé un doublé (67e, 90e+4), adressé le centre de la dernière égalisation turinoise pour Lloyd Kelly, à la sixième et dernière minute du temps additionnel (90e+6). Dieu que le football peut être beau. Même à mi-temps.

